opusdei.org

Un consistoire extraordinaire sur la famille

Un cardinal français co-président

28/02/2014

Près de 150 cardinaux du monde entier se sont réunis vendredi 21 février pour la seconde session de travail du Consistoire extraordinaire sur la famille.

Le pape a d'abord annoncé lui-même les présidents du prochain synode sur la famille, 3 cardinaux qui

représentent selon ses souhaits trois continents différents : l'archevêque de Paris le cardinal français André Vingt Trois, le Philippin Luis Antonio Tagle de Manille et un cardinal brésilien l'archevêque d'Aparecida Mgr Damasceno Assis.

Au cours de la session de travail ce vendredi matin, pas moins de 43 interventions ont eu lieu. Les cardinaux qui se sont exprimés sont revenus pour beaucoup d'entre eux sur l'anthropologie dans une perspective chrétienne, certains mentionnant en particulier la théologie du corps du Pape Jean-Paul II.

La question des divorcés-remariés sera abordée.

Le Père Lombardi a expliqué que les cardinaux ont également abordé les questions concernant la pastorale de la famille, telle qu'elle se développe au sein des paroisses ou des

différents groupes pastoraux, en particulier la question du mariage et de la spiritualité des époux.

Une autre série d'interventions des cardinaux ont porté sur la question sensible des divorcés-remariés. En particulier ont été évoquées les questions juridiques et canoniques qui sont soulevées par les situations de ces personnes, notamment l'éventualité d'alléger certaines procédures comme les nullités de mariage.

Devant les journalistes, le père Lombardi a tenu à préciser que ces questions étaient l'occasion d'un « approfondissement » des débats et en aucun cas un espace de prise de décision. Répondant à une question sur la morale sexuelle et la contraception, le porte-parole du Saint siège a souligné que le chemin synodal était long, et l'on ne pouvait

pas évoquer tous les problèmes en deux jours.

Source : News VA

pdf | document généré automatiquement depuis https://opusdei.org/fr/article/un-consistoire-extraordinaire-sur-la-famille/ (10/12/2025)